

Journal d'informations

om@rosult

AVRIL 2024









Chères Rosultoises, chers Rosultois,

Pour notre commune, comme pour chacun d'entre vous, le temps de concrétisation des projets est toujours long, trop long... Trop long, parce que chaque projet nécessite de la réflexion, de la préparation, des mesures administratives souvent lourdes et contraignantes. Plus acceptable, quand il permet l'amélioration du fonctionnement de de nos infrastructures et apprécié souvent quand il ouvre de nouveaux possibles.

Le budget municipal, voté ce 9 avril dernier porte cette triple ambition : rénover, concrétiser, préparer notre village de demain. C'est ainsi que nous poursuivons les engagements annoncés dans notre feuille de route de 2020 avec notamment l'aide au permis de conduire pour nos jeunes rosultois qui est désormais possible et qui est également élargie à la formation BAFA pour les futurs animateurs de nos accueils de loisirs.

Dans un contexte économique et international particulièrement sensible et contraignant, prenant en compte la poursuite du désengagement de l'Etat et la hausse des prix de l'énergie notre budget s'adapte à nos ambitions Tout en poursuivant le désendettement de la commune, le projet municipal se réalise sans peser sur le portefeuille des Rosultoises et Rosultois : les investissements continuent dans un rythme adapté (travaux de voirie, 1 ^{ére} phase de travaux d'aménagement d'un centre bourg avec la construction d'une nouvelle salle dédiée aux activités musicales et répondant aux enjeux environnementaux...), maîtrise des dépenses fonctionnement sans restriction des services à la population.

Une commune doit s'adapter, elle ne peut vivre dans le passéisme du « de mon temps » ou du « c'était mieux avant » comme je l'ai évoqué lors de la cérémonie des vœux à la population le 21 janvier dernier. Il nous faut regarder vers l'avenir tout en répondant aux évolutions nouvelles sans regret ni nostalgie mais avec la seule ambition d'en faire un endroit où il fait toujours bon vivre. C'est ce que nous nous efforçons de faire au quotidien et c'est dans cet esprit que nous avons élaboré notre budget qui vous est présenté de façon synthétique dans les pages de ce journal municipal.

Vous y trouverez également diverses informations, les évènements passés mais aussi ceux à venir et pour lesquels j'espère vous retrouver nombreux.





com@ rosult



La cérémonie des vœux

Le dimanche 21 janvier , la cérémonie de vœux à la population s'est tenue salle des sports avec la participation de l'Harmonie de Rosult . Le président de la Communauté d'Agglomération de La Porte Du Hainaut M. Aymerik ROBIN , le conseiller départemental M. Eric RENAUD, les nombreux maires et élus des communes voisines, les officiers de gendarmerie et du SDIS, les enseignants de

l'école des Prés Verts étaient présents. L'année écoulée a été présentée par Mme Chrystelle CUVILLIEZ 1 ere adjointe et les projets 2024 ont été annoncés par Mme Nathalie COLIN, Maire. M. Serge DEVILLERS, président des Anciens Combattants a été mis à l'honneur pour son investissement au sein de l'association.





Centre de Loisirs de Février

Les 74 enfants inscrits au centre de Loisirs du **26 février au 1 er Mars** sur le thème de l'Asie ont pu s'initier au laser Game, créer un dragon et s'adonner à de multiples jeux organisés par les animateurs .





Départ au Reposoir en Haute Savoie

Comme chaque année, 20 enfants en CM2 sont partis pour une semaine au Reposoir du **23 février au 3 mars**, en Haute Savoie.



Au programme, balade avec les chiens de traîneaux, ski , visite d'une fromagerie et veillées . Le retour a été

joyeux autour d'un petit-déjeuner offert par la commune.





om@ rosult



Opération Nettoyons le village

Dans le cadre de l'opération Nettoyons la Nature avec le partenariat de la Région, des rosultois dont les jeunes conseillers municipaux se sont mobilisés le matin du samedi 16 mars pour ramasser les détritus dans les rues du village .

Bravo pour cette mobilisation et essayons de garder notre village propre!



La chasse aux oeufs



Le vendredi 29 mars, la commune a organisé la traditionnelle chasse aux œufs pour la centaine d'enfants de Rosult ou scolarisés à Rosult sur le terrain de football et dans le jardin partagé.









Com@ rosult



Les mini-olympiades avec les Petites Tornades

Les Petites Tornades ont organisé des <u>Mini-olympiades inclusives</u> à Rosult **le dimanche 14 avril.**Les Petites Tornades proposent des activités destinées aux enfants porteurs de TSA (Autistes) afin qu'ils puissent comme tout enfant neurotypique participer à des activités et loisirs extra-scolaires. L'objectif ici était d'accueillir des enfants porteurs ou non de handicap.

Merci aux nombreux partenaires et sponsors, et aux associations Rosultoises (KTB, FCLR, l'école de musique de l'Harmonie) qui ont permis à 66 enfants et à leurs familles de partager de belles performances, des rires et beaucoup d'émotions ce dimanche matin.





COMMUNE DE ROSULT

NOTE DE PRESENTATION SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

1 Quelques chiffres clés :

Rappel Prévisions Budget 2023 :

Fonctionnement : 3 542 000.00 €
 Investissement : 2 565 394.60 €

Soit un total de 6 107 394,60 €

Etat de la dette au 01/01/2024

1. Dette : 570 489.80 € soit 284 € par habitant (Moy strate : 587€)

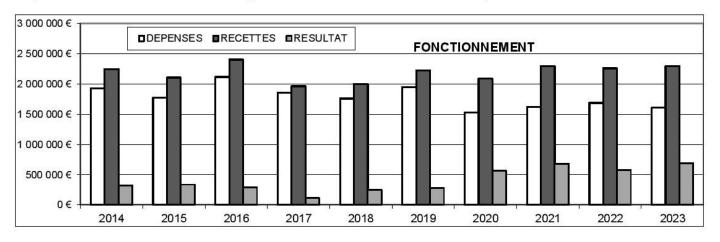
Capital (2023) : 88 236.27 €
 Intérêts (2023) : 21 577,29 €

4. Annuité (2023) : 109 813.56 € soit 56 € par habitant (Moy strate : 82€)

2. Analyse de la situation financière de 2023 :

2.1) FONCTIONNEMENT:

Dépenses 2023 : 1 605 457.61 €, Recettes 2023 : 2 290 839.17 €, Résultat : + 685 381.56 €



2.1.1) Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent pour cette année à 1 605 457,61 €. Considérant qu'en 2023, 9 738,15 € correspondent à des opérations d'ordre, les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent en 2023 à 1 595 719,46 € soit une baisse de 4,36% (1 668 399,79 € en 2022).

| CHAPITRE | CA 2022 | CA 2023 | |
|--|----------------|----------------|--|
| 011 Charges à caractère général | 367 750,66 € | 367 805,73 € | |
| 012 Charges de personnel | 799 373,05 € | 817 162,98 € | |
| 014 Atténuation de produits | 9 352.00 € | 9 313.00 € | |
| 65 Autres charges de gestion | 388 423,72 € | 377 977,96 € | |
| 66 Charges financières | 24 454,38 € | 21 577,29 € | |
| 67 Charges exceptionnelles | 78 813,40 € | 1 882,50 € | |
| 68 Dotations aux amortissements | 232.58 € | 0.00 € | |
| Total dépenses | 1 668 399,79 € | 1 595 719,46 € | |



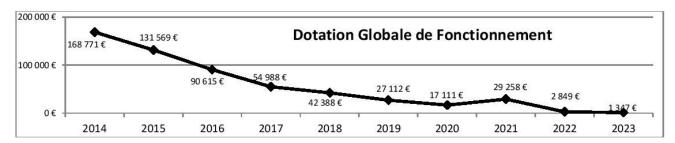


2.1.2) Les recettes de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement de 2023 s'élèvent pour cette année à 2 290 839,17 € soit une augmentation de 1,38% par rapport à 2022 (2 259 443,72 €).

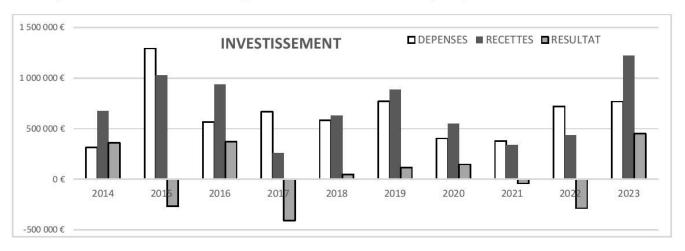
| CHAPITRE | CA 2022 | CA 2023 | |
|---|----------------|----------------|--|
| 013 Atténuations de charges | 46 309,49 € | 80 739,70 € | |
| 70 Produits des services | 126 203,98 € | 142 207,83 € | |
| 73 Impôts et Taxes | 1 783 754,32 € | 1 761 964,54 € | |
| 74 Dotations et participations | 277 773,68 € | 266 124,60 € | |
| 75 Autres produits de gestion courante | 25 325,68 € | 39 802,50 € | |
| 77 Produits exceptionnels | 76,39 € | 0,00€ | |
| Total recettes | 2 259 443,72 € | 2 290 839,17 € | |

Pour information, la dotation globale de fonctionnement (aide de l'état) est en baisse constante depuis 2014.



2.2) INVESTISSEMENT

Dépenses 2023 : 767 785.76 €, Recettes 2023 : 1 220 161,90 €, Résultat : 452 376.14 €



2.2.1) Les dépenses d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement en 2023 s'élèvent à 767 785.76 € soit une augmentation de 6,44% (721 346,75€ en 2022).

| CHAPITRE | CA 2022 | CA 2023 | |
|----------------------------------|--------------|--------------|--|
| 10 FCTVA | 0.00 € | 93 129.74 € | |
| 16 Emprunts | 85 359,18 € | 88 236,27 € | |
| 20 Immobilisations incorporelles | 1 717,20 € | 348 933,43 € | |
| 21 Immobilisations corporelles | 634 270,37 € | 237 486,32 € | |
| Total dépenses | 721 346,75 € | 767 785,76 € | |



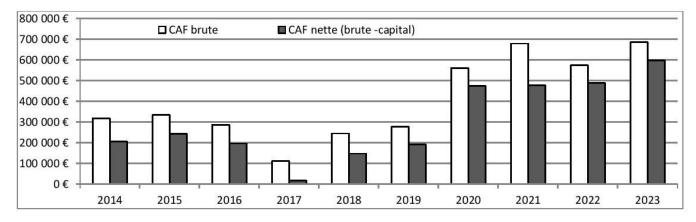
2.2.2) Les recettes d'investissement

Les recettes de la section d'investissement s'élèvent à 1 220 161,90 €, Considérant qu'en 2023, 9 738,15€ correspondent à des opérations d'ordre, les recettes réelles d'investissement pour 2023 s'élèvent à 1 210 423.75 € soit une augmentation de 289.32% par rapport à 2021 (418 369,70 €).

| CHAPITRE | CA2022 | CA2023 | |
|--|--------------|----------------|--|
| 10 Dotations, Fonds divers et excédent de fonctionnement | 206 786,48 € | 591 935,75 € | |
| 13 Subventions d'investissement | 177 083,22 € | 176 424,83 € | |
| 45 Comptabilité distincte rattachée | 34 500.00€ | 442 063.17 € | |
| Total recettes | 418 369,70 € | 1 210 423,75 € | |

2.2.3) Capacité d'autofinancement

Légère hausse de la Capacité d'Autofinancement (CAF) Brute (excédent de fonctionnement utilisable pour le financement des opérations d'investissements) et de la CAF Nette (CAF brute – remboursement du capital de l'emprunt) du fait du remboursement anticipé d'un prêt en 2021.



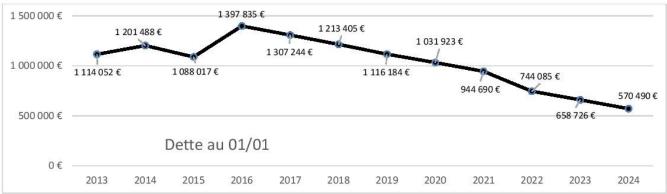
3. Endettement:

Au 1^{er} janvier 2024, le capital de la dette restant à rembourser était de 570 490 € contre 658 726 € en 2023.

Les charges financières de 2023 se sont élevées à 21 577,29 € (24 454.38 € en 2022).

Il reste 5 emprunts à la commune :

| | Objet | Capital initial | Taux | Date 1ere échéance | Date fin | Capital restant |
|--|--------------------------------------|-----------------|-------|-----------------------|----------|-----------------|
| Crédit Agricole Travaux divers Voirie | | 228 000.00 € | 3.99% | 2006 | 2026 | 45 562,31 € |
| Caisse Epargne | isse Epargne Travaux Salle des Fêtes | | 4,69% | 2009 | 2029 | 160 245,17 € |
| Caisse Epargne Travaux Salle des Fêtes | | 200 000,00 € | 3,59% | 2010 | 2030 | 86 456,72 € |
| Banque Postale Travaux Voirie et Trottoirs | | 200 000.00 € | 3.98% | 2013 | 2028 | 80 013,38 € |
| Caisse Epargne | Travaux Voirie et Trottoirs | 400 000.00 € | 1,55% | 2015 | 2030 | 198 212,22 € |







PRESENTATION RESULTAT 2023

Résultat de la section d'investissement :

Dépenses : 767 785,76 €uros Recettes : 1 220 161,90 €uros

Résultat de l'exercice 2023 : + 452 376,14 €uros

Résultat cumulé :

Résultat de l'exercice 2022 : - 341 449,06 €uros

Résultat de clôture 2023 : + 110 927,08 €uros (1)

Report dépenses : 150 000,00 €uros Report recettes : 0,00 €uros

Besoin réel d'autofinancement : - 39 072,92 €uros (2)

Résultat de la section de fonctionnement :

Dépenses : 1 605 457,61 €uros Recettes : 2 290 839,17 €uros

Résultat de l'exercice 2023 : 685 381,56 €uros

Résultat cumulé :

Résultat de l'exercice 2022 : 1 606 447,28 €uros

Résultat de clôture 2023 : 2 291 828,84 €uros (3)

Affectation du résultat :

Investissement : C/001 : Solde d'exécution N-1 : 110 927.08 € (1)

Reste à affecter : 2 291 828,84 € (3)

Affectation au 1068 (couverture du déficit d'investissement) : 39 072,92 € (2)

Fonctionnement : C/002 : excédent reporté : 2 252 755,92 € (3)-(2)







PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2024

Le budget primitif 2024 a été voté le 9 avril 2024 par le Conseil Municipal. Il peut être consulté sur simple demande à l'accueil de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2024. Il est présenté avec la reprise des résultats de l'exercice antérieur.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité.

D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la commune ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

1 - La section de fonctionnement

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien : ouverture de la mairie et de la poste, entretien des espaces verts et bâtiments communaux, services périscolaires...

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

La section de fonctionnement s'équilibre à 4 240 000,00 € (3 542 000.00 € en 2023 soit un budget en augmentation de 19,70%)

Il faut noter que dans les recettes de fonctionnement est inclus le montant de l'excédent cumulé reporté de l'exercice 2023 pour un montant de 2 252 755.92 €.

2 - La section d'investissement

La section d'investissement, contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes à caractère exceptionnel.

Il s'agit notamment des dépenses liées à l'acquisition de mobilier, de matériel informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'étude et de travaux sur des structures déjà existantes ou de nouvelles structures.

Pour les recettes, il en existe deux types :

- > Les recettes dites patrimoniales telles les taxes perçues au titre des permis de construire (taxe d'aménagement)
- Les subventions d'investissement sollicitées puis perçues lors des projets d'investissement.

La section d'investissement s'équilibre à 2 320 000.00 \in (2 123 331.43 euros en 2023 soit un budget en augmentation de 9.26%)

3 - La fiscalité

| TAXES | Depuis 2014 | 2021 | 2024 | |
|----------------------|-------------|-------------------|---------|--|
| Habitation | 19,43 % | Supprimée en 2020 | 19.43 % | |
| Foncier Bâti 24,28 % | | 43,57 % | 43.57 % | |
| Foncier non Bâti | 65.32 % | 65.32 % | 65.32 % | |

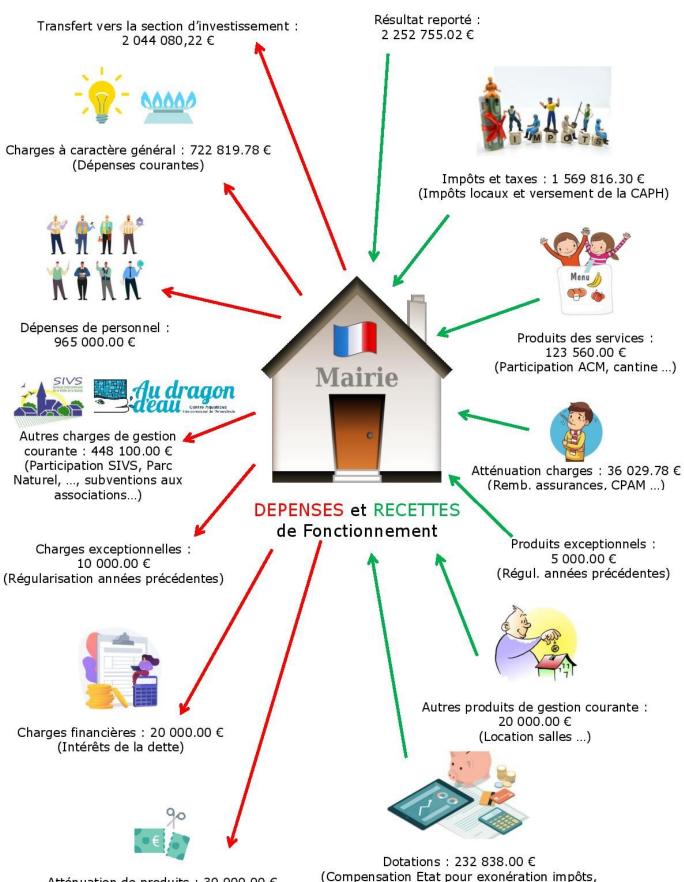
La commune a décidé de ne pas augmenter ses taux depuis 2014, la commune se voit reverser au niveau de la taxe foncière sur le bâti la part du département (19,29%) pour compenser la perte de recettes fiscales (taxe habitation supprimée en 2021),

La taxe d'habitation est due uniquement pour les résidences secondaires





BUDGET 2024 - FONCTIONNEMENT



emploi contrats, Participation CAF pour les ACM ...)

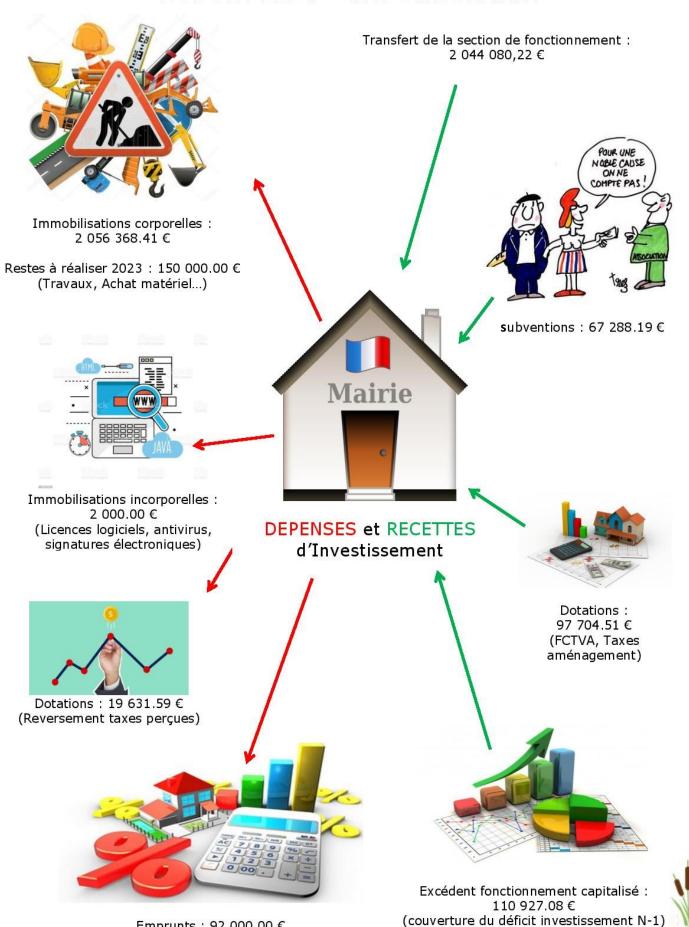


Atténuation de produits : 30 000.00 €

(Reversement fonds péréquation ...)



BUDGET 2024 - INVESTISSEMENT



Emprunts : 92 000.00 € (Remboursement capital de la dette)

om@ rosult



Les informations diverses



Le Camion bleu France Services va à la rencontre des habitants du Valenciennois pour leur proposer un service de proximité et les accompagner pour de nombreuses formalités à accomplir (Pole Emploi, CAF, CPAM, CARSAT, etc.). Selon le calendrier ci-dessous, il sera présent sur le parking derrière la mairie.

Il est souhaitable de prendre rendez-vous au 06.71.96.02.61 ou par mail cecile.douai@lenord.fr

| | LIEUX DE STATIONNEMENT | HORAIRES | AVRIL 2024 | MAI 2024 | JUIN 2024 | JUILLET 2024 | AOUT 2024 |
|----------|---|-----------------------------|------------|-------------|-------------|--------------|-------------|
| ROSULT | 341 Rue du Cap. Deken | 9h à 13h | Mardi 30 | Vendredi 24 | Vendredi 28 | Vendredi 26 | Vendredi 23 |
| RUMEGIES | 95 Rue Alexandre Dubois | 9h à 13h | | | Vendredi 14 | Vendredi 12 | Vendredi 9 |
| HASNON | Rue Jean Jaurès Parking des ateliers | 9h30 à 12h30 13h30 à 16h | | Mardi 28 | Mardi 25 | Mardi 23 | Mardi 27 |











Pour tout contact:









Services en ligne

Pour vos démarches: pensez compte ameli!

Utiliser les services de l'Assurance Maladie sans se déplacer, c'est simple, rapide et sécurisé. Votre compte ameli, c'est votre espace personnel sécurisé pour accéder quand vous voulez à tous vos services depuis votre ordinateur, tablette ou smartphone.

Facilitez-vous la vie pour :

- déclarer une nouvelle adresse. un changement de nom, une naissance;
- mettre à jour votre RIB;
- consulter vos remboursements;
- télécharger vos attestations de droits et d'indemnités :
- contacter votre conseiller...

Sur votre compte ameli, vous accédez également à un espace prévention personnalisé.



Pas encore de compte ameli ? Créez-le dès maintenant sur ameli.fr

Vous pouvez aussi téléchargez l'appli ameli dans l'App Store ou Google Play.



Télécharger son relevé fiscal

de déclarer aux impôts des indemnités lières ou une pension d'invalidité ?

Pour gagner du temps, téléchargez le relevé de prestations à déclarer aux services fiscaux

Flashez le QR code



informations



z un temps pour vous : l'Assurance ie vous offre un examen de prévention ınté personnalisé dans un centre nens de santé près de chez vous.

ment privilégié pour : re un point sur ma santé; tenir des conseils personnalisés; néficier d'actions de dépistage; nnaître les aides proposées par ssurance Maladie.

Prenez rendez-vous pour faire le point sur votre santé

Pour vous inscrire, plusieurs options : par internet, par courrier, mail ou par téléphone.

Pour en savoir plus et connaître les centres près de chez vous, rendez-vous sur www.ameli.fr rubrique « examen de prévention en santé ».











Les informations diverses









Retrait des dossiers de candidature à partir du 1er juin et renseignements en mairie ou sur le site de la commune

com@ rosult



Les informations diverses



Pour voter lors des élections européennes du 9 juin 2024. vous pouvez vous inscrire en ligne jusqu'au mercredi 1er mai ou avec le formulaire jusqu'au vendredi 3 mai 2024, soit au plus tard le 6ème vendredi précédant le scrutin.

Comment s'inscrire :

- en ligne: https://www.inscriptionselectorale.service-public.fr
- en mairie
- par courrier simple adressé à la mairie

Justificatifs à prévoir :

- un justificatif d'identité (carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité)
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- le formulaire cerfa n°12669 (si inscription mairie uniquement)

Vous serez ensuite radié automatiquement de la liste électorale de votre ancien domicile sans avoir de démarche à réaliser.



CHANGEMENT D'ADRESSE DANS LA MEME COMMUNE :

Vous devez informer la mairie de votre nouvelle adresse :

- En ligne: https///www.inscriptionelectorale.service-public.fr
 - En mairie muni d'un justificatif du nouveau domicile
- Par courrier simple en envoyant : le formulaire cerfa n° 12669 de demande d'inscription la photocopie d'un justificatif du nouveau domicile .





Si vous fêtez vos noces d'or ou de diamant cette année, nous vous invitons à vous faire connaître en Mairie pour le 30 juin au plus tard.



L'agenda municipal



Commémoration du **lundi 8 mai** Invitation à la population

10h15 Rassemblement face au calvaire rue du Capitaine Deken

10h30 Défilé jusqu'au monument aux morts suivi de la commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale 1939/1945 et de ses combattants en présence des élus, des jeunes conseillers, des anciens combattants et de

l'harmonie de Rosult.

La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur .















La 29ème brocante organisée par le CLES



de Rosult aura lieu le dimanche 30 juin de 8h à 13h.

L'inscription est obligatoire.

Les bulletins sont disponibles à la mairie, à l'agence postale, à la pharmacie et à la boulangerie. Ils doivent être remplis et rendus le 23 juin.au plus tard

Pour tous renseignements:

CLES de ROSULT— Mme DANAS 1 Résidence Grenepret Tél. 03.27.27.92.60







Des travaux ont été réalisés

- Résidence Grenepret : réfection de la chaussée





- rue des Censes et rue des Veillez : travaux de réfection de chaussée et pose de bordures





ROUTE Barrée Les 23 et 24 mai, en raison de la réfection de l'enrobé par le Département, la rue de l'Adjudant Dufour sera fermée à la circulation du carrefour de l'Alène d'or au stop de l'intersection avec la rue des Rosiers.



État civil



Naissance César DEROIDE né le 23 mars